



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – LOIR-ET-CHER

SESSION DE JUIN 2025

A Orléans, le 03 Juillet 2025

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000537082	VTC	ADMISSIBLE
0000445291PE1	TAXI	ADMISSIBLE
0000496861PF1PE1	VTC	ADMISSIBLE
0000526600	VTC	ADMISSIBLE
0000444477PE2	TAXI	ADMISSIBLE
0000525732	VTC	ADMISSIBLE
0000436305PE1	VTC	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU